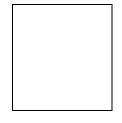


ASSOCIATION SPORTIVE DE TAEKWONDO ROSNY SOUS BOIS A.S.T.R le loi



Secrétariat téléphone : 06.70.68.92.64

| IDENTITE DE L'ELEVE |
|--|
| Nom :Prénom : |
| Sexe : M / F poids :kg Date et lieu de naissance :/à |
| Date et lieu de naissance : |
| Nationalité: |
| Adresse et ville |
| Adresse email:@ |
| N° téléphone domicile et portable : |
| N° de téléphone (père) : |
| N° de téléphone (mère) : |
| Problème de santé à signaler (asthme, allergie): |
| Personne à prévenir en cas d'accident : Mme/M : |
| N° de téléphone : |
| Par quel moyen avez-vous connu le club : Internet / Affiches / Mairie / Bouche à oreille / Forum |
| AUTORISATION PARENTALE |
| Je soussigné(e), Nom, Prénom |
| • Autorise mon enfant à pratiquer le Taekwondo au sein du club de Rosny-Sous-Bois |
| Autorise un des responsables du club, le cas échéant, à prendre toutes les mesures rendues nécessaires par l'état de santé de l'enfant (traitements médicaux, hospitalisation, interventions chirurgicales) ** |
| Autorise également tout déplacement durant la saison (autocar, ou autres moyens de transport accompagnés) |
| • Je m'engage à prendre toutes les dispositions nécessaires pour déposer et reprendre mon enfant sur le (s) lieux et horaires des entrainements, ainsi qu'au lieu de rendez-vous pour les déplacements en compétition. |
| Attestation faite pour servir et faire valoir ce que de droit. |
| Fait à |

^{*}Rayer les mentions inutiles

^{**} En cas de contre-indications médicales, prière d'en informer le responsable du club.



AUTORISATION DE DROIT A L'IMAGE POUR L'ASSOCIATION A.S.T.R. LE LOI

Dans le cadre de l'association, des photos ou vidéos, de vous ou de votre enfant, peuvent être utilisées en vue de promouvoir nos activités.

| 7 | 7 | 11, | 1 , | | 30 |
|-----------|-----------|-------------|-------------|----------------|----|
| Λ | VALIC CAL | llicitans a | ione votro | autorisation | • |
| 1 | i Uus sui | | ionic ron c | uuivi isuiivii | |

- O Autorise l'association à utiliser mon image ou celle de mon enfant
- o N'autorise pas l'association à utiliser mon image ou celle de mon enfant

| Fait à | le | | | . . |
|--|----|------|------|-------------|
| Signature (pour les mineurs signature du responsable légal : | | | | |

PAIEMENT ET TARIFS SAISON 2024/2025

Cotisation annuelle licence comprise :

| BABY TAEKWONDO 3 à 5 ANS | 120 € |
|--------------------------------|---|
| Année 2019-2021 | 1 à 2 cours (mercredi et samedi) |
| COURS ENFANTS DE 6 ANS à 8 ANS | |
| TAEKWONDO | 140 € |
| Année 2016-2018 | 4 cours (mercredi, jeudi, vendredi et samedi) |
| ENFANTS + 9 ANS ET ETUDIANT | |
| TAEKWONDO | 150 € 1 cours |
| A partir de l'année 2015 | 170 € 2 à 3 cours |
| ADULTES | 160 € 1 cours |
| TAEKWONDO / SELF DEFENSE | 180 € 2 à 3 cours |

Tarifs Doboks:

| Taille de 1m00 à 1m30 | 27 € |
|-----------------------|------|
| Taille de 1m40 à 1m70 | 30 € |
| Taille de 1m80 à 2m00 | 35 € |

Documents à joindre :

Fiche d'inscription et règlement intérieur complété et signé

- Certificat médical daté à partir du 1^{er} septembre 2024 avec la mention : « apte à la pratique du taekwondo et à la compétition »
- 2 photos d'identité pour les nouveaux et 1 photo pour les anciens
- Paiement de la cotisation

| , v | | | | | |
|-------------|--|--|--|---------|-----|
| \triangle | | | | AV D. 4 | THR |

| Cotisation | + Passeport | + Tenue Dobok | Total à payer | |
|-------------------|-------------|---------------|---------------------------------|--|
| | * * | 1 1 | ass'50€/ Pass' 100€ classe 5ème | |
| N°Passeport sport | tif : | | | |



REGLEMENT INTERIEUR A.S.T.R LE LOI

1. L'ESPRIT MARTIAL

- ¤ Courtoisie être poli et respecter les autres et la discipline
- ¤ Intégrité être honnête, franc et loyal avec chaque personne.
- ¤ Persévérance surmonter ses difficultés, continuer même quand la tache est difficile.
- ¤ Contrôle de soi- être capable de contrôler ses émotions.
- ¤ Esprit indomptable surmonter ses peurs, ne pas se laisser influencer, être sur de soi.

2. COMPORTEMENT ET TENUE

- ¤ Tous les élèves doivent adopter un comportement qui ne nuit pas aux autres élèves, à la qualité de l'enseignement ainsi qu'à la réputation du club.
- ¤ Les adhérents et les responsables légaux s'interdisent toute incivilité à l'égard d'un autre membre du club, enseignant, parent ou toute autre personne assistant aux cours, compétitions ou autres manifestations.
- ¤ Les élèves sont tenus de garder les locaux propres et de prendre soin du matériel (raquettes, protections...)
- ¤ Tous les élèves doivent saluer en entrant et en sortant du Dojang.
- ¤ L'usage du téléphone est interdit pendant les séances (sauf en cas d'extrême nécessité).
- na Tout élève doit faire preuve d'esprit d'équipe et de solidarité.

3. TENUE ET HYGIENE

- ¤ Le Dobok (tenue du pratiquant) doit être propre et les ongles des pieds et mains courts et propres.
- ¤ La consommation de nourriture (chewing-gums, bonbons...) n'est pas autorisée pendant l'entrainement.
- ¤ Tout bijou doit être retiré pendant la séance.

4. HORAIRE ET ASSIDUITE

- ¤ Tous les élèves se doivent d'être présents à temps pour le début du cours et ne doivent quitter le Dojang sans autorisation du professeur.
- ¤ Un élève en retard doit s'excuser auprès du professeur et attendre la permission pour se joindre au cours.
- ¤ Tous les élèves doivent être à jour dans leur inscription, leur cotisation et leur passeport sportif et doivent obligatoirement avoir la licence de la saison en cours.

5. PARTICIPATION AUX COTISATIONS

- ¤ La participation aux compétitions organisées avec le club est réservée aux membres licenciés, à jour de cotisation et participant régulièrement aux entraînements.
- ¤ La participation aux compétitions est soumise a l'acceptation du professeur, sans que celui-ci n'ait à justifier sa décision.
- ¤ Tout compétiteur devra confirmer auprès du professeur sa participation ou prévenir de sa défaillance avant la date limite des inscriptions à l'événement et ce afin de ne pas gêner l'organisation de la compétition.
- ¤ La cotisation totale doit être réglée avant la fin du premier trimestre

6. PASSAGE DE GRADE

- ¤ Les passages de grades ont lieu 1 à 2 fois / saison.
- ¤ L'évaluation s'effectuera sur la prestation du jour de l'examen. Une note sera attribuée selon des critères précisés aux cours de l'année.

7. IMAGE ET VIDEO

¤ Le club dispose d'un site internet ainsi qu'une page facebook. Les élèves ou les responsables légaux des élèves mineurs qui ne souhaitent pas voir figurer leurs images et vidéos sur le site, doivent le préciser sur la fiche d'inscription.

8. RESPONSABILITES

¤ Les techniques apprises dans le Dojang ne doivent pas être utilisées en dehors de la salle d'entraînement (sauf en cas de légitime défense, se référer à la réglementation).

Le club n'est en aucun cas responsable des pratiquants s en dehors du Dojang et des horaires d'entraînements.

9. REMBOURSEMENT DES FRAIS

□ La rupture du contrat du fait de l'élève ne donne droit à aucun remboursement.

10. PRESENCE DES PARENTS AUX COURS

¤ Les parents doivent respecter les cours de taekwondo de leurs enfants. Pour cela, les parents sont invités à déposer les enfants à leurs cours et doivent venir les récupérer en fin de cours. Les parents ne doivent pas assister au cours pour un meilleur déroulement des séances.

11. VOLS

¤ Nous ne sommes en aucun cas responsables des vols qui pourraient être commis. Il est donc préférable de ne pas exposer vos objets précieux à la convoitise et de vous abstenir de les apporter (bijoux téléphone argent)

| | abstemr de les apporter (bijoux, telephone, argent). |
|--|---|
| J'ai bien pris connaissance du présent règlement intér | rieur de l'association et j'en accepte toutes les conditions. |
| Fait àle | |
| Signature (du responsable légal pour les mineurs) | Signature (du pratiquant) |

| RENSEIGNEMENTS MEDICAUX / INFORMATION POUR LES COMBATANTS Nom et prénom du pratiquant : N° de sécurité sociale : |
|--|
| Personne à prévenir en cas d'accident : Mme/M et N° de téléphone : Mme/M et N° de téléphone . Nom du médecin traitant et son adresse : Code postal : |
| Joindre une copie de l'attestation de sécurité sociale du pratiquant |
| Passeport sportif: |
| Le passeport sportif est valable 8 ans. Il doit être dûment rempli (accolage de la licence, certificat médical du médecin traitant, autorisation parentale et photos) Prix : 20 € Demande de passeport : OUI NON |
| Compétitions, stages, tests match: |
| Passeport sportif avec autorisation parentale pour les mineurs et certificat médical tamponné sur le passeport. Présentation de la pièce d'identité française pour les cadets, juniors, seniors (pour les compétitions départementales, régionales, nationales) Les compétitions et stages sont à la charge des combattants, le club peut participer en fonction des compétitions et du budget. Merci de prendre vos dispositions pour les trajets ainsi que vos frais annexes (hôtel, restauration, péages, essence, covoiturage et partage des frais,) |
| J'ai bien pris connaissance des informations lors de déplacement de l'association et j'en accepte toutes les conditions. Fait à |
| Signature (du responsable légal pour les mineurs) Signature (du pratiquant) |

Le trousseau du combattant

- Le passeport doit être à jour pour les pesées et les compétitions.
- Le combattant doit être vêtu de son dobok complet +la veste du Club pour ceux qui l'ont.
- Protections complètes marquées au nom du combattant (casque, avant-bras, gant, coquille, protège tibia et pitaine).
- Le combattant doit avoir du strap pour attacher les protections et une bombe à froid en cas d'éventuelles blessures.
- Il faut un tee-shirt blanc simple et uni sans bouton ni attaches sous le dobok (principalement pour les filles).
- Les combattants doivent avoir une bouteille d'eau 50cl maximum et une serviette blanche.
- Les ongles de pieds et mains doivent être coupés quelques jours avant la compétition.
- Inutile d'apporter trop d'affaires, notamment de marque et de simples claquettes ou tongs suffisent.